

car non seulement la proclamation ne fut pas affichée mais encore les exemplaires qui l'avaient déjà été, furent enlevés.

« Pendant que l'auto ouverte stationnait devant la maison d'Alphonse Munchen (rue Philippe) quelques exemplaires avaient pu être enlevés par des passants, et c'est ainsi que le contenu a été connu et conservé. Ce document est assez intéressant pour que le texte qui avait été conçu en français et en allemand soit transmis fidèlement à la postérité.

« En voici le texte français :

PROCLAMATION.

Tous les efforts les plus sérieux de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, de conserver la paix ont échoués. (sic !) L'ennemi a forcé l'Allemagne de tirer l'épée. *La France ayant violé la neutralité du Luxembourg, a commencé les hostilités — comme on a constaté sans le moindre doute — du sol luxembourgeois contre les troupes allemandes.* En vue de cette nécessité urgente Sa Majesté a ordonné aussi aux troupes allemandes — en première ligne au 8^me corps d'armée — d'entrer dans le Luxembourg.

L'occupation du Luxembourg a cependant le seul but d'ouvrir le chemin aux opérations futures. Elle se fait sous l'assurance formelle

1. qu'elle ne sera que passagère,
2. que la liberté personnelle et les biens de tous les Luxembourgeois seront complètement estimés et garantis,
3. que les troupes allemandes sont accoutumées à une discipline sévère,
4. que toutes les livraisons seront payées argent comptant.

Je me fie au sentiment de justice du peuple luxembourgeois, qu'il sera (!) convaincu que Sa Majesté n'a ordonné l'entrée des troupes dans le Luxembourg que cédant à la dernière nécessité, et forcé par la violation de la neutralité du Luxembourg de la part de la France.

En répétant les garanties susdites, j'espère que le peuple luxembourgeois et son gouvernement éviteront d'aggraver la tâche des troupes allemandes.

sign. : Tullf von Tschepe und Weidenbach,
Général Commandant en Chef
le 3^me Corps d'Armée Prussienne. »

La propriété de Grevels comprenant un château et une ferme, appartenait au début du XIX^me siècle à la famille Molitor. Les derniers Molitor de Grevels sont enterrés dans l'église de Bertrange. Ils étaient apparentés à Gabriel Molitor, maréchal de France. Une des filles épousa Guillaume Pescatore. Les Pescatore-Molitor habitaient le château de Beaufort (commune de Dippach) qui fut détruit par un incendie.